



I - Les AFF et la FORÊT

La stratégie VTT définie par l'ONF

L'ONF a publié en juin un document intitulé « Positionnement de l'ONF sur le Vtt dans la forêt de Fontainebleau ». La position ainsi décrite fait suite à plusieurs réunions de concertation auxquelles les AFF ont été associés. La stratégie définie par l'ONF répond largement aux préoccupations des Amis de la Forêt. L'Association confirme qu'elle considère que la pratique du VTT, à l'instar des autres sports, a normalement sa place dans le massif forestier de Fontainebleau, étant entendu que les règles du jeu soient bien respectées par les vététistes. Elle confirme son accord pour que soit créé un nombre raisonnable de circuits dédiés, ce qui implique en retour un engagement des associations représentatives des pratiquants de ce sport de ne plus emprunter les sentiers pédestres. Le tracé de ces circuits devra être concerté. Le document rappelle également que « les sentiers Bleus sont exclusivement pédestres ». Pour faire respecter l'interdiction par les vététistes d'emprunter ces sentiers (elle figure également dans le Plan d'aménagement de la forêt pour la période 2016-2035), plusieurs mesures sont prévues : outre l'installation de panneaux d'interdiction, des aménagements seront réalisés sur les sentiers pour décourager la pratique du VTT.

Une concertation a été organisée, le 9 mai, avec toutes les associations concernées, pour étudier le tracé d'un premier circuit partant de la Croix d'Augas et desservant la Tour Denecourt et le Rocher Cassepot. Cette réunion a fait apparaître la volonté des participants de trouver une solution acceptable par tous. Des problèmes se posent pour trouver une solution à proximité de la Tour Denecourt, compte

tenu de la densité des sentiers pédestres et de l'importance de l'érosion dans cette zone.

Manifestation de masse

L'Association a répondu aux questionnaires proposés par l'ONF pour définir des critères permettant d'autoriser des manifestations de masse en forêt, c'est-à-dire celles qui réunissent plus de 300 participants. Dans sa réponse l'Association a clairement souligné qu'en raison de sa fragilité, la vocation de la forêt de Fontainebleau, classée forêt d'Exception, n'est pas d'accueillir de telles manifestations, notamment sportives, sauf si elles se déroulent à l'intérieur du Grand Parquet. S'agissant des manifestations de masse organisées en forêt, y compris celles qui pourraient déborder du périmètre du Grand Parquet, elles doivent rester exceptionnelles : les autorisations doivent être données par priorité aux associations locales, pour des événements sans finalité commerciale. Les critères à retenir pour les délivrer sont les suivants : le risque de dégradation des sentiers pédestres, les nuisances sonores ou physiques sur l'environnement, l'impact sur la faune et la flore, la sécurité des promeneurs, le risque de conflits d'usage, l'impact sur la propreté de la forêt. En toute hypothèse le nombre de tels événements devrait être strictement limité de même que les effectifs des participants. Ces autorisations devraient prévoir une répartition convenable dans le temps et l'espace et seraient soumises à des conditions strictement définies. Il conviendrait également de contrôler que les conditions fixées ont bien été respectées, notamment quant à la remise en état des lieux.

Travaux en forêt

Des équipes de bénévoles de l'Association ont participé à des travaux en forêt, en concertation avec l'ONF, en particulier dans le massif des Trois-Pignons. C'est ainsi qu'un dispositif anti-

érosion est en cours d'aménagement au site du Milfeuille sur le sentier n° 16. Ces travaux ont été réalisés avec l'aide de l'âne Romeo, de l'Ânerie de Bois-le-Roi. De même le site du Rocher du Potala a été nettoyé des débris divers, y compris des fils de fer barbelés qui l'encombraient. Le détail de ces opérations est évoqué sur le site des AFF (*Publications-Publications de nos adhérents*).

Mise en place de panneaux d'information sur les sentiers

L'Association a proposé d'améliorer la signalétique des sentiers Denecourt. Des panneaux d'information seraient mis en place au départ de ces sentiers, notamment aux parkings existants, avec

les indications suivantes : longueur en kilomètres, type de parcours, niveau de difficultés. Un cartouche donnerait des indications générales sur l'histoire du sentier et ses principales caractéristiques. Ces panneaux, où figureraient conjointement les logos de l'ONF et des AFF, pourraient rappeler que le sentier est balisé par notre Association et inciter les promeneurs à faire des observations sur leur signalétique comme sur leur entretien. Trois panneaux de ce type existent déjà pour le sentier n° 20, à Recloses. Ils pourraient, sous réserve d'adaptation, être mis en place en forêt domaniale. L'Association contribuera au financement de la fabrication de ces panneaux, étant entendu que leur mise place se fera progressivement.

II - LA VIE DE L'ASSOCIATION

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'Association pour 2015 s'est tenue, le 10 juin 2016, à la salle des fêtes du Théâtre municipal de Fontainebleau, en présence du sous-préfet, du maire de Fontainebleau, de nombreux élus locaux, du directeur de l'agence de l'ONF et des représentants d'associations amies. Après avoir accueilli les participants, le président a exprimé la solidarité de l'Association avec les habitants des communes situées au bord du Loing, dont beaucoup ont été gravement sinistrées. Plusieurs membres des AFF ont été personnellement affectés par cette inondation. Le rapport d'activités présenté par le secrétaire général, Jean-Claude Polton, et le rapport financier commenté par le trésorier, Bertrand Dehelly, ont été adoptés à l'unanimité. Deux nouveaux administrateurs – Jean Cabane et William Mouilloix – ont été nommés tandis que les mandats de Gérard Tendron, par ailleurs président des Amis du Château, Ghyslaine Beaux, Bernard Carrier, et Oleg Sokolsky ont été reconduits.

Parmi les priorités assignées à l'Association pour 2016, le président a en premier lieu souligné le problème de la propreté. Il a marqué en effet sa préoccupation de voir l'état de propreté se dégrader de façon préoccupante, en constatant en particulier l'ampleur croissante des gravats et débris en forêt (357 tonnes en 2015 dont 70 % de gravats, contre 200 tonnes l'année précédente). Il en résulte un coût exorbitant lié à la collecte (200 mille euros en 2015 pour la seule forêt de Fontaine-

bleau). Or, dans le même temps, le conseil départemental a réduit de 85 mille euros sa subvention à l'ONF. Dans ces conditions le président comprend la décision de suspendre la collecte tout en soulignant qu'une telle situation ne peut être que provisoire. Si l'on veut éviter que Fontainebleau ne devienne une « forêt poubelle », des mesures s'imposent : des ressources financières adaptées, des actions pédagogiques, des poursuites judiciaires conduisant à des pénalités dissuasives, une meilleure organisation des tâches en créant autour du SMITOM-Lombric un partenariat réunissant toutes les parties concernées : collectivités locales, ONF, associations...

S'agissant des manifestations de masse, le président a rappelé notre position telle qu'elle a été notifiée à l'ONF. Gérard Tendron a confirmé le soutien de l'Association au Plan d'aménagement de la forêt; il s'est félicité de la concertation organisée par l'ONF, qui a conduit à l'élaboration d'un document consensuel. Il a noté l'extension prévue du traitement en futaie irrégulière à la majeure partie de la forêt tout en signalant les risques que présentait une telle pratique. Il a souligné que l'accueil du public, largement évoqué dans le document, restait bien une priorité : il a rappelé notre attachement au caractère exclusivement pédestre des sentiers Bleus. Deux motions ont été adoptées à l'unanimité, l'une relative aux manifestations de masse, l'autre à la propreté en forêt. Elles sont consultables sur notre site (*Page d'accueil/Nos actions de protection de la forêt*).

L'invité d'honneur de l'assemblée générale était, cette année, Eric Goulouzelle, directeur territorial Île-de-France et Nord-Ouest (c'est-à-dire Île-de-France, Normandie et Hauts-de-France) de l'ONF dont l'aire de compétence s'étend notamment aux grandes forêts domaniales de la région parisienne. Son intervention a porté sur les forêts péri-urbaines et sur la façon de concilier des préoccupations parfois contradictoires. À cet égard, le regard de l'ONF a évolué, avec le souci d'établir un véritable partenariat afin de répondre aux attentes des usagers comme des collectivités locales. En fait compte tenu de l'évolution de la société française de plus en plus urbaine et qui a perdu ses racines rurales, on se trouve face à un double paradoxe. D'une part, il existe une très forte demande de nature, mais ce public connaît mal la nature. D'autre part, la demande de bois croît, notamment dans le domaine de la construction, mais les coupes de bois sont ressenties par le public comme une mutilation de la forêt. Le Plan d'aménagement de la forêt de Fontainebleau a essayé de concilier ces différents points de vue.

L'assemblée générale s'est conclue par le verre de l'amitié. Un compte rendu détaillé sera publié dans le prochain numéro de *la Voix de la Forêt* qui sera publié fin 2016.

Présidence de la Commission terrain

Gilbert Detollenaere, qui présidait la Commission terrain depuis vingt ans, a souhaité être déchargé de ses fonctions qu'il cumulait avec d'autres. Il se consacrera maintenant essentiellement à la préparation d'un nouveau *Guide des sentiers* et à des actions de communication sur le terrain. Son successeur, William Mouilloix est un adhérent de longue date de l'Association ; il a eu d'importantes responsabilités au Coderando 77, dont il a été vice-président et président de la Commission terrain. À ce titre, il était chargé de suivre le balisage des GR et PR de Seine-et-Marne. Il a été également président du club de randonnées de Montereau où il conserve des activités. William a ainsi une grande expérience du terrain et des problèmes de gestion et d'entretien des sentiers pédestres. L'Association remercie chaleureusement Gilbert Detollenaere de son engagement à la tête de la Commission terrain dont il a renforcé la cohésion et l'efficacité. Elle sou-

haite la bienvenue et plein succès à William Mouilloix dans ses nouvelles responsabilités.

Cahiers de AFF n° 2 : Les Grès à Fontainebleau. Carrières et carriers

On rappellera que cette publication de 40 pages, plus 8 pages en couleurs, abondamment illustrée, est le résultat des travaux de la Commission carrières et carriers (voir *la Feuille Verte* n° 31). Ce nouveau cahier thématique évoque d'abord le grès dans la forêt sous ses aspects géologiques et historiques ; les techniques de l'exploitation sont ensuite évoquées. Une dernière partie est consacrée aux carriers et à leurs dures conditions de travail. Cette publication est la première consacrée à l'exploitation du grès en forêt de Fontainebleau. Le « Cahiers des AFF » n° 2 est en vente dans les librairies de Fontainebleau et au siège de l'Association au prix de 10 €.

Sentiers samoisiens

À la demande de l'association des Amis de Samois, les Amis de la forêt ont accepté bien volontiers de reprendre la responsabilité du balisage et de l'entretien des sentiers gérés auparavant par cette association amie. On rappellera que ces sentiers sont d'ores et déjà décrits dans *le Guide des sentiers* (sentiers 13, 14 et 15). On rappellera que ceux-ci ont été créés en 1960 par les Amis de Samois. Le balisage de ces sentiers sera aux normes des AFF (la couleur jaune sera supprimée). Serge Gache, membre tout à la fois des AFF et des Amis de Samois conservera la responsabilité de coordination de ce nouveau balisage.

Promenades réservées aux adhérents

En plus des leurs promenades de découverte de la forêt, ouvertes à tous, les Amis de la Forêt de Fontainebleau lancent des promenades réservées aux seuls adhérents. Bons connaisseurs de la forêt, nos bénévoles vous feront découvrir un site méconnu de la forêt, lors d'une petite randonnée (4 à 6 km). Ces promenades auront lieu un jeudi par mois, de 14 heures à 17 heures. La première promenade aura lieu le jeudi 29 septembre 2016 : la Grotte aux Piliers. Rendez-vous au parking de Franchard, côté Ermitage. Pour les suivantes, les adhérents seront avertis par la lettre électronique mensuelle (*AFF-info*).

III - LES RELATIONS EXTÉRIEURES



Journées d'étude de la FNSAF

La Fédération nationale des sociétés des amis des forêts, désormais présidée par M. Louis-Jean de Nicolaÿ, sénateur de la Sarthe, organise chaque année des très enrichissantes journées d'études. Elles se tiendront les 29 et 30 septembre à Senonches, dans le Perche. Le thème choisi cette année est « À l'écoute des usagers et des gestionnaires de la forêt ». Une table ronde sera organisée autour de ce thème avec des représentants de l'ONF, de la forêt privée et du ministère de l'Agriculture. Ces journées d'études sont toujours très intéressantes. Elles permettent d'aborder les différents sujets qui concernent les associations de protection des forêts et de rencontrer des responsables de ces associations amies. On pourra trouver un bulletin d'inscription sur le site de l'Association.

Classement en forêt de Protection de la forêt de Saint-Germain-en-Laye

La forêt domaniale de Saint-Germain-en-Laye et Marly-le-Roi est une forêt périurbaine de 3 500 hectares entourée par les agglomérations de Saint-Germain-en-Laye, Maisons-Lafitte et Poissy. La demande de classement en forêt de Protection a été déposée par l'Association des Amis de la Forêt de Saint-Germain-en-Laye, en avril 2003. Ce dossier fait l'objet, contrairement à d'autres comme celui de la forêt de Fontainebleau, d'un blocage lié à un certain nombre de projets d'infrastructure et d'urbanisation qui menacent de grignoter encore une forêt déjà amputée, dans le passé, de 800 hectares au profit d'un camp militaire. La présidente de cette association amie a demandé à nous joindre à la pé-

tition adressée au ministre de l'Agriculture pour que ce dossier soit classé en urgence comme forêt de Protection. Nous avons bien volontiers répondu à sa demande et avons signé cette pétition le 25 juin.

Jumelage Fontainebleau-Sintra

Une réunion s'est tenue au comité de jumelage de Fontainebleau-ARCIF pour définir les modalités de mise en œuvre du jumelage de Fontainebleau avec la ville portugaise de Sintra et d'examiner les partenariats qui pourraient être établis avec les acteurs locaux (municipalité, associations). Une grande forêt existe à proximité de cette ville. Notre représentant a marqué la disponibilité de notre Association pour établir des relations avec une association de Sintra dont les activités seraient comparables à la nôtre. La présidente du comité se rendra dans cette ville notamment pour identifier les partenariats possibles.

Commission départementale de la nature, des paysages et des sites

Parmi les dossiers évoqués en CDNPS, le 26 mai, a figuré le schéma d'accueil de la forêt domaniale de la Commanderie récemment agrandie, présenté par l'ONF. Ce schéma élaboré en concertation avec les partenaires locaux, dont notre Association, vise à étendre les capacités d'accueil, à mettre en valeur les sites et à améliorer la connaissance du grand public. Il est prévu en particulier d'augmenter les capacités de stationnements, d'améliorer l'information et d'installer une zone de bivouac à proximité du site de l'Éléphant. Notre représentant a apporté son appui au schéma proposé

IV - CALENDRIER

En septembre, reprise de nos promenades guidées.

Commission terrain (2 septembre, à Grez-sur-Loing).

Forum des associations du Pays de Fontainebleau (3 septembre, Maison dans la Vallée à Avon), de Bois-le-Roi et de Dammarie-lès-Lys (11 septembre).

Conseil d'administration (24 septembre).

Promenade réservée aux adhérents, le jeudi 29 septembre 2016 : la Grotte aux Piliers. Rendez-vous au parking de Franchard, côté Ermitage.

Journées d'études de la FNSAF, à Senonches (29-30 septembre).

Coupe des Amis de la Forêt au Golf de Fontainebleau (1^{er} octobre).